Arras, le 29 mars 2019

**Le Bus à haut niveau de service (BHNS) :**

**l’État appuie un équipement utile au territoire et à ses habitants**.

À compter du 1er avril 2019, six lignes de bus à haut niveau de service (BHNS) vont irriguer le territoire des trois agglomérations de Lens-Liévin, d’Hénin-Carvin et de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane. Dès le second semestre 2019, la ligne 6 reliant Auchel à Bruay-la-Buissière fonctionnera à l’hydrogène.

Piloté par le Syndicat mixte des transports Artois-Gohelle (SMTAG), **ce projet d’un coût de 416 millions d’euros a bénéficié d’une aide de l’État à hauteur de 42 millions d’euros** dans le cadre de l’appel à projet « transports collectifs » découlant du Grenelle de l’environnement, ainsi que d’un financement de la Région Hauts de France et de l’Union Européenne.

Cet équipement public représente, sans conteste, un atout majeur supplémentaire pour le développement du territoire, le renouveau du Bassin Minier, la qualité de vie de ses habitants, la mobilité notamment en faveur de l’emploi et de la santé, la réduction de l’empreinte énergétique des déplacements, le désenclavement de certains quartiers et la desserte de grands équipements.

C’est pourquoi, et dès l’origine, l’Etat a constamment appuyé la réalisation du Bus à haut niveau de service, veillant à la bonne avancée des procédures relatives à ce projet . Par ailleurs, s’agissant d’un équipement public de cette dimension, l’État a veillé à ce que la question de la sécurité soit pleinement prise en compte, d’une part, en réglementant par un arrêté préfectoral la circulation sur les axes empruntés ; d’autre part, par la signature d’une convention entre la Direction départementale de la Sécurité Publique et le gestionnaire des lignes, pour assurer la sécurité des agents et des passagers.

Fabien SUDRY, préfet du Pas-de-Calais, se félicite donc vivement de la mise à disposition de cet équipement structurant, lequel s’intègre dans un ensemble de projets concrets, dans le cadre de l’ERBM (engagement pour le renouveau du Bassin Minier) tels que la rénovation des cités minières, la rénovation urbaine, ou encore les actions « Cœur de ville ».